



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2024-209

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION 2025-2027 -  
PRÉSENTATION, EXPLICATION ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2024-2025-2026 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses de l'ordre de 5 933 280 \$ pour l'année 2025, 1 943 600 \$ pour l'année 2026 et 1 154 150 \$ pour l'année 2027.

QUE le conseil décrète qu'en conformité avec l'article de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

2024-210

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 19 heures 50.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

Jean Morency, maire

---

Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier